

CHARGÉ D'ACCUEIL TOURISTIQUE ET DE LOISIRS

Titre professionnel de Niveau 4

Sup'IPGV

École supérieure en comptabilité et gestion



Le chargé d'accueil touristique et de loisirs accueille, informe et oriente les visiteurs tout au long de leur séjour. Il assure la vente et la réservation de prestations et participe à l'animation touristique..

PRÉREQUIS

- Niveau CAP/BEP ou équivalent, anglais niveau A2 du CECRL (lire, comprendre le sens global de textes, poser des questions...)
- Une expérience d'un an en contact avec le public, y compris dans des emplois saisonniers ou du bénévolat est fortement souhaitée.

NOUS REJOINDRE, C'EST SIMPLE !

Un premier entretien aura lieu sur rendez-vous auprès du responsable pédagogique de la formation souhaitée pour :

- Clarifier ensemble votre projet professionnel.
- Valider les prérequis de la formation.
- Effectuer un test de positionnement (note de passage 10/20).
- Effectuer une analyse de votre dossier pour prendre en compte les éventuelles équivalences, dispenses et passerelles, en vue d'une individualisation de votre parcours
- Vous réorienter vers une autre formation si nécessaire.

PAS D'ENTREPRISE ? PAS DE PROBLÈME !

- Soutien dans la création de votre CV et lettres de motivation.
- Conseils adaptés à votre recherche d'entreprise.
- Accompagnement pour la recherche d'un employeur si besoin grâce à notre réseau d'entreprises.

LES + SUP'IPGV :

- Un responsable pédagogique dédié à votre réussite.
- Des formateurs alliant expérience pro et pédagogie.
- Un entretien de mi-parcours pour accompagner le candidat dans sa réussite.

DURÉE

630h en centre
175h en entreprise

LIEUX

Arles, Vitrolles, La Garde, Privas.

RYTHME ALTERNANCE

2 jours en cours et 3 jours en entreprise. (Adaptable en fonction des candidats)

MODE DE FINANCEMENT

- Contrat d'apprentissage.

Tarif : L'apprentissage est gratuit grâce aux prises en charges totales ou partielles des financements des entreprises ou de partenaires.

- Contrat de professionnalisation.

ACCESSIBILITÉ

Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

Retrouvez l'intégralité des informations concernant cette formation sur

www.supipgv.fr





+ d'infos sur le titre
CATL

Fiche RNCP n° 37396, enregistrée le 15 février 2023.

SUITE DE VOTRE PARCOURS

- Poursuite possible au sein de notre école en BTS Tourisme (RNCP Bac+2).

DÉBOUCHÉS

- Hôte, hôtesse d'accueil et d'information.
- Hôte, hôtesse de tourisme.
- Chargé / Chargée d'accueil.
- Agent de comptoir.

APRÈS VOS ÉTUDES

- Après leur cursus, les élèves en alternance à SUP'IPGV trouvent un emploi dans leur domaine d'étude en - de 3 mois !
- Dans la plupart des cas, les étudiants restent dans l'entreprise qui les a employée en alternance.

Vous pouvez consulter nos statistiques sur notre site internet
www.supipgv.fr

LE PROGRAMME - OBJECTIFS

Chaque bloc peut être obtenu indépendamment des autres. Mais pour obtenir la certification professionnel, il faut valider tous les bloc dans un délai de cinq ans.

CCP 1 : Gérer une relation clientèle sur une destination et/ou un lieu touristique

- Accompagner la clientèle lors d'une réservation ou l'achat de prestation touristique en ligne.
- Accueillir, informer et orienter la clientèle touristique.
- Organiser les données touristiques et diffuser de l'information sur différents supports.

CCP 2 : Assister la clientèle sur des prestations touristiques et de loisirs

- Conseiller et vendre des prestations touristiques et de loisirs et des produits/services additionnels.
- Assurer un service de location lié à une prestation de loisirs.

CCP 3 : Contribuer à la mise en oeuvre d'évènements festifs et culturels

- Participer à la promotion d'évènements festifs et culturels
- Contribuer à l'organisation et à la logistique d'évènements festifs et culturels.
- Contribuer à l'accueil et à l'animation lors d'évènements festifs et culturels

Méthodes mobilisées:

En centre, vous aurez des cours et des mises en situations (TD, TP)
Participation à des projets

Modalités d'évaluation des acquis

En centre par période : Plusieurs évaluation par matière et une épreuve en condition d'examen (Examen Blanc)

Certificateurs :

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION

Arles

04 90 99 47 00
arles@supipgv.fr

Vitrolles

04 42 41 88 10
vitrolles@supipgv.fr

La Garde

04 94 35 08 64
lagarde@supipgv.fr

Privas

04 28 92 11 45
privas@supipgv.fr